



# RELEVER LE DÉFI DE L'AMÉNAGEMENT FAVORABLE À LA SANTÉ

Vous êtes élu·e,  
Vous êtes agent d'une collectivité territoriale,  
Vous souhaitez agir pour  
la qualité de vie des habitants ?

**Des outils existent !**

## Vous avez un projet d'aménagement (quartier, zone d'activités, etc.), de requalification d'un espace public, de construction d'un bâtiment, de rénovation d'une cour d'école... ?

Vous désirez concilier ce projet avec un ou plusieurs objectifs suivants :

- Favoriser des modes de déplacements doux (marche, vélo, etc.)
- Favoriser la mixité sociale, générationnelle
- Favoriser l'accessibilité aux services et équipements
- Lutter contre la prolifération des espèces nuisibles végétales et animales
- Garantir un bâti de qualité
- Assurer la sécurité des habitants
- Préserver le paysage et la biodiversité
- Améliorer la qualité de l'air extérieur, la qualité des eaux
- Perfectionner la gestion des déchets
- Réduire les nuisances sonores, etc.



Les choix d'aménagement du territoire sont un levier essentiel de l'amélioration de la santé et de la qualité de vie des populations. La configuration d'un territoire, les infrastructures, les voies de circulation, les accès à des services de proximité, aux écoles, aux espaces verts,... influencent directement la santé des populations.



## DES OUTILS EXISTENT !



Vous souhaitez bénéficier du **retour d'expérience de collectivités rurales** ayant des projets d'aménagement favorable à la santé ?



Vous recherchez des **outils pratiques, concrets** pour mesurer les impacts de vos projets sur la santé et la qualité ?



Vous voulez un **appui opérationnel** pour organiser des **concertations** sur vos projets ?



Vous souhaitez identifier en quoi la **collectivité joue un rôle** en matière de santé et qualité de vie ?

## LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DU PAYS CŒUR D'HÉRAULT RELÈVE LE DÉFI AVEC VOUS !

## QU'EST-CE QUE L'AMÉNAGEMENT FAVORABLE A LA SANTÉ ?

Cela consiste à encourager des choix d'aménagement et d'urbanisme qui minimisent l'exposition des populations à des facteurs de risque (ex. polluants & nuisances, isolement social, etc.) et maximisent l'exposition à des facteurs de protection (la pratique d'activité physique, l'accès aux soins ou aux espaces verts, etc.) tout en étant vigilants à ne pas aggraver des situations d'inégalités sociales de santé.

## QUE SIGNIFIE LE CONCEPT DE SANTÉ ?

La santé est considérée comme une ressource pour que les individus puissent réaliser leurs ambitions et satisfaire leurs besoins et, évoluer avec leur milieu de vie ou s'adapter à celui-ci (OMS, Charte d'Ottawa, 1986). En ce sens elle est très liée à la notion de qualité de vie. La santé n'est pas figée, elle est le résultat d'un rapport dynamique entre l'individu et son environnement (Charte de Genève 2021).

## QU'EST-CE QUI INFLUENCE LA SANTÉ ?

La santé des personnes est influencée par une multitude de facteurs qui sont regroupés en plusieurs catégories, comme illustré par le schéma ci-dessous. Ces catégories s'appellent les « déterminants de santé ». Si l'on décortique chaque déterminant on va trouver un ensemble d'éléments favorables à la santé, les facteurs de protection ainsi que des facteurs de risque.

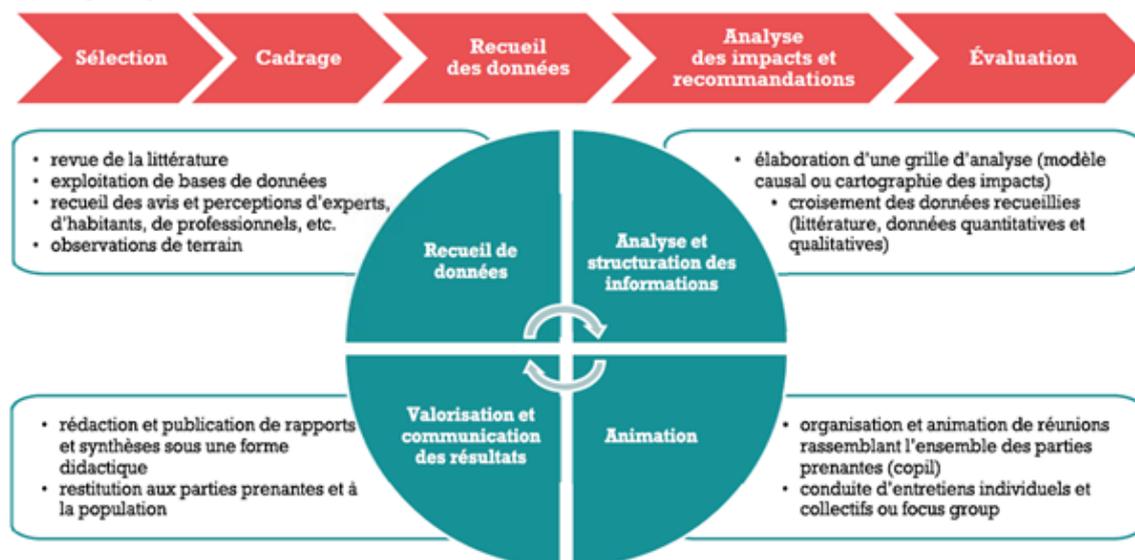
## LA MÉTHODE EIS, ÉVALUATION D'IMPACT SUR LA SANTÉ POUR VOS PROJETS D'AMÉNAGEMENT

L'évaluation d'impact sur la santé est une méthode en 5 étapes, qui permet de prédire les effets potentiels d'une politique, un programme ou une stratégie sur la santé de la population. Elle est réalisée au début d'un projet car sa finalité est de pouvoir moduler le projet afin d'améliorer son impact sur la santé de la population. Il s'agit d'une démarche collaborative entre différentes missions d'une collectivité tout en associant à la réflexion la population impactée par le projet.

Les plus-values de la réalisation d'une EIS sont :

- Une anticipation des problèmes permettant une optimisation des ressources humaines et financières à disposition,
- Une argumentation scientifique permettant d'étayer les décisions politiques ou stratégiques en connaissance de cause,
- La promotion d'un dialogue raisonné et productif avec la population, et entre tous les acteurs concernés.

Fig3 Étapes et processus de mise en œuvre d'une EIS



## COMMENT LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES IMPACTENT SUR LA SANTÉ ?

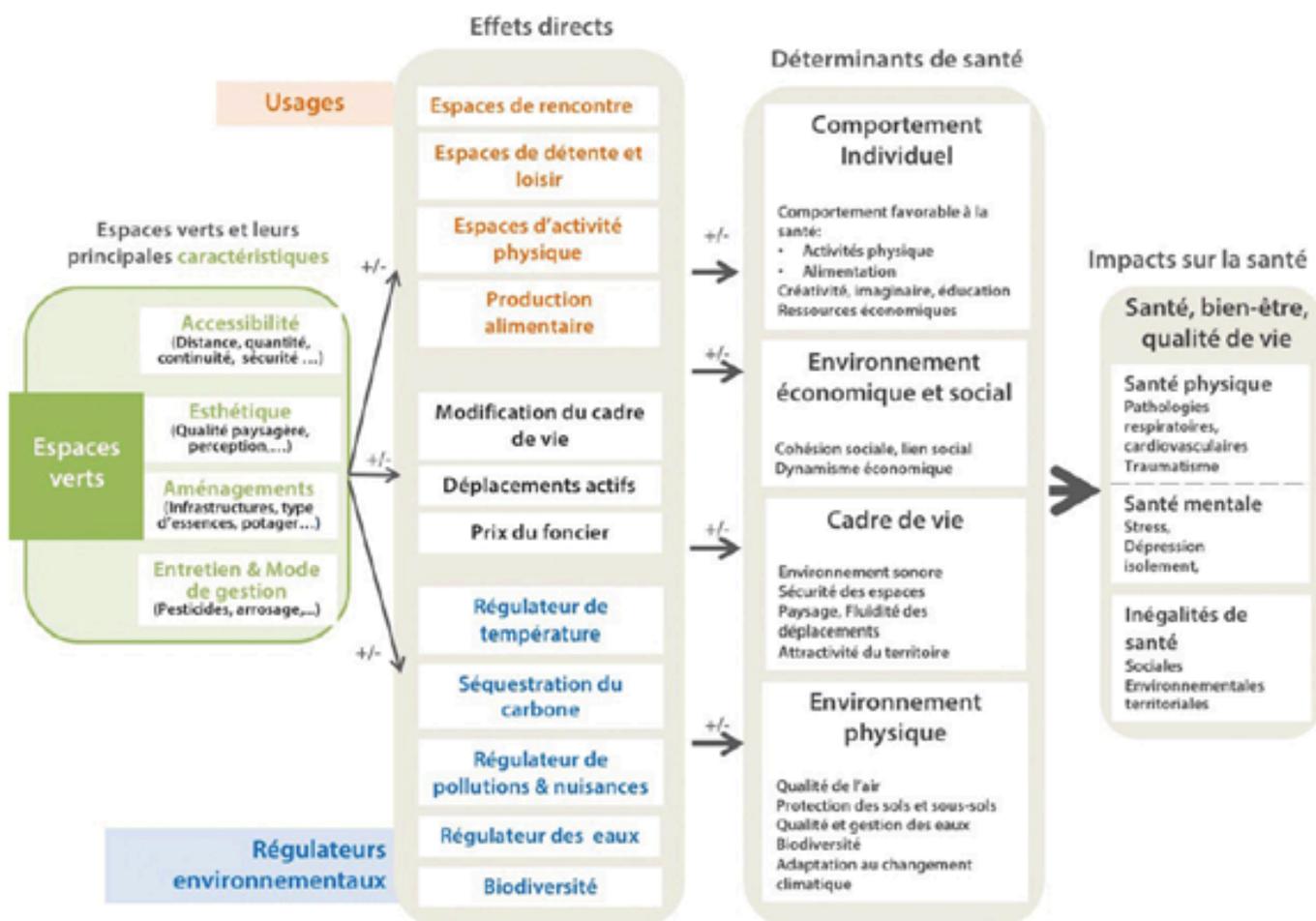
La qualité de vie, la santé au sens large du terme est impactée par toutes les politiques conduites par la collectivité, même si celle-ci n'a pas de compétence obligatoire en santé.

A travers leurs missions les collectivités modèlent l'environnement de vie de leurs habitants :

- Urbanisme et aménagement du territoire**
- Mobilité, transports**
- Voirie**
- Logement**
- Espaces verts,**
- Petite enfance, enfance-jeunesse,**
- Action sociale,**
- Gestion des déchets**
- Sécurité**
- Développement économique**
- Culture, festivités**
- Sport**
- Lutte contre la pollution (de l'air, de l'eau, des sols) et les nuisances sonores**
- Développement durable, etc.**



A titre d'exemple ; le schéma ci-dessous illustre en quoi les missions du service « espace verts » vont impacter la santé de la population.



Espaces verts urbains : promouvoir l'équité et la santé, Réseau français des Villes-Santé de l'OMS, 2020